

LE PRIX MOURLOT 2023

Avec le soutien de la Fondation Jean-Michel Mourlot

Abrité par

Fondation
de
France

Appel à candidature
Date limite : 31 mai 2023

Présentation du Prix Mourlot

L'Association pour le prix de peinture Jean-Michel Mourlot organise la 12ème édition du PRIX MOURLOT. Depuis 1996, ce prix de peinture contemporaine a pour but de découvrir et d'aider les jeunes talents. Son attribution s'est interrompue en 2011 et reprend cette année avec le soutien de la Fondation Jean-Michel Mourlot abritée par la Fondation de France.

Présentation de la Fondation Jean-Michel Mourlot

La Fondation Jean-Michel Mourlot finance l'attribution d'un prix annuel de peinture, et soutient les jeunes artistes dans la poursuite de leur vocation.

Médecin radiologue et peintre plasticien qui s'était installé à Marseille, Jean-Michel Mourlot a longtemps mené de front ces deux activités avant de franchir le pas à la fin des années 1980 pour se consacrer entièrement à sa passion artistique, pratique qui lui valut la reconnaissance de ses pairs. Se sachant condamné par une grave maladie au milieu des années 1990, il choisit de mettre en place les moyens de transmettre sa passion et d'aider les jeunes artistes de demain. C'est ainsi qu'est créée par legs en 1995 la Fondation Jean-Michel Mourlot sous l'égide de la Fondation de France, destinée à financer le Prix de peinture Jean-Michel Mourlot. Les peintres émergents récompensés par ce prix voient également leurs œuvres exposées au sein de la Galerie Mourlot Jeu de Paume, créée elle aussi à titre posthume. Un soutien essentiel à la création contemporaine, et une manière de faire perdurer la mémoire et la passion artistique de Jean-Michel Mourlot.

Conditions de participation et d'éligibilité

Le Prix est ouvert à tous.les artistes, sans condition d'âge, de nationalité ou de diplôme, qui justifient d'une pratique artistique professionnelle en lien avec la peinture. Aucune contrainte n'est imposée par l'association : ni thème, ni support, ni format, ni technique.

Le dépôt de la candidature ne donne lieu à aucun frais de participation.

5 artistes seront sélectionnés sur la base de 3 peintures originales qui seront présentées lors de l'exposition à la galerie.

Une attention particulière devra être accordée au respect du calendrier et le.la candidat.e doit assurer la disponibilité des œuvres proposées ainsi que le transport de celles-ci jusqu'à la Galerie Mourlot Jeu de Paume située à Marseille.

Le dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra être transmis en un PDF unique de 15 pages maximum (10Mo maximum) à l'adresse mail suivante : prixmourlot@gmail.com. Son appellation devra s'articuler de la manière suivante : nom_prenom_PRIXMOURLOT

Il devra contenir :

- 10 visuels d'œuvres originales accompagnés d'une note technique descriptive pour chacune
- Un CV et/ou une biographie dont le format est libre. Merci de veiller à ne pas dépasser les deux pages de présentation
- Tout document pouvant éclairer le parcours et la démarche que le.la candidat.e souhaite partager avec le jury
- Le formulaire d'inscription et l'attestation sur l'honneur dûment remplis

Un accusé de réception sera envoyé à chaque candidature dès la réception du dossier. Si le.la candidat.e ne le reçoit pas, il/elle doit impérativement se mettre en contact avec la personne chargée de la réception des candidatures via l'adresse mail prixmourlot@gmail.com avant la date limite du dépôt des candidatures.

La sélection des œuvres et la dotation

Les cinq finalistes du Prix Mourlot seront sélectionné.e.s par un jury composé de professionnel.le.s du monde de l'art et de la culture.

Ce comité est composé d'anciens membres du jury du Prix Mourlot :

Huguette Mille (Présidente du jury ; Présidente de l'association pour le Prix de Peinture Jean-Michel Mourlot)

Martine Robin (Commissaire d'exposition)

Frédéric Valabrègue (Écrivain)

ainsi que de nouveaux membres :

Claire Colin-Collin (Peintre)

Marie Ducaté (Artiste)

Marie Godfrin-Guidicelli (Journaliste)

Alain Isnard (Collectionneur)

Luc Jeand'heur (Écrivain)

Béatrice Le Tirilly (Galeriste)

Les finalistes seront exposé.e.s dans l'espace d'exposition de la Galerie Mourlot, 25-27 rue Thubaneau - 13001 Marseille. Le/la lauréat.e sera connu.e le soir du vernissage de l'exposition et recevra un chèque de 3 000€. Il/elle est invité.e à présenter une exposition personnelle à la Galerie Mourlot Jeu de Paume dans l'année qui suit l'attribution du Prix.

Le calendrier

Date limite des candidatures : 31 mai 2023 à 23h59.

Réunion du comité de sélection : début juin 2023.

Annonce des artistes sélectionné·e·s : mi-juin 2023.

Dates de l'exposition : Du 4 juillet au 31 juillet 2023.

Annonce du·de la/le lauréat·e : 4 juillet 2023.

Formulaire de candidature

Prix Mourlot 2023

Document à compléter, dater et signer, puis à joindre au dossier de candidature avec l'ensemble des pièces demandées.

RENSEIGNEMENTS SUR LE.LA CANDIDAT.E

Prénom :

Nom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Courriel :

Site internet / Compte Instagram :

Organisme d'affiliation professionnel (ex. Maison des artistes, AGESEA, autres) :

.....

N° de Siret :

Je.la candidat.e s'engage à assurer la disponibilité des œuvres proposées ainsi que le transport de celles-ci jusqu'à la Galerie Mourlot Jeu de Paume située à Marseille.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné.e

.....

atteste sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus mentionnées.

Fait à, le

Signature du candidat.e

*L'association pour le Prix Mourlot s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données, effectués à partir de ce formulaire, soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Les données sont récoltées avec votre consentement explicite dans le cadre d'une mission de service public. Aucun transfert ou cession de vos données à des tiers n'a lieu à l'exception des entreprises de sous-traitances et/ou de prestations de service qui sont passées au crible de la réglementation RGPD. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité à l'ensemble des données vous concernant.